



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 05/06/18

Reçu en Préfecture le : 07/06/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 4 juin 2018
D - 2018 / 174

Aujourd'hui 4 juin 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Madame Virginie CALMELS - Adjoint au Maire

Etaient Présents :

Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Madame Cécile MIGLIORE

Dispositif Plage du Lac. Partenariats. Convention Décathlon Bordeaux-Lac. Année 2018. Autorisation de signature

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Opération Plage du Lac 2018

Ce sont plus de 220 000 visiteurs dont 140 000 baigneurs qui ont pu bénéficier en 2017 de cette opération.

12 000 participants ont été recensés pour les animations sportives et culturelles.

La 28^{ème} édition a débuté le 1er juin. Comme chaque année, un programme d'animations ambitieux et gratuit sera proposé, grâce notamment au partenariat qui vous est demandé de renouveler.

Cet échange avec le magasin Décathlon Bordeaux-Lac participant en effet à l'attractivité et à l'accessibilité de ce site et de ses prestations.

Partenariat Décathlon :

Le magasin Décathlon de Bordeaux-Lac proposera sur 8 mercredis après-midi, 4 en juillet et 4 en août, des animations qui viendront s'ajouter à celles municipales. Les thèmes abordés :

- sensibilisation sur l'importance de la protection solaire (matériels + produits)
- animations sportives et aquatiques (matériels sportifs terrestres et système de flottaison)

De plus, une dotation en matériel : chapeaux, sifflets, parasols comme l'an dernier mais aussi cette année: Slackline, (sangle tendue entre 2 arbres protégés par des sangles protectrices), Quilles finlandaises, Jeu de palets, Kit tir à l'arc, Set de badminton, Raquettes de ping-pong, Set beach volley, Cages dépliables(mini-cages de foot), ballons de foot et de beach volley est également consentie par le magasin pour le fonctionnement du site.

Ce matériel sera utilisé par les animateurs dans le cadre des animations municipales.

Le montant total de ce matériel représente une économie pour la ville de 1965€.

En contrepartie, le logo de la marque est apposé sur les supports de communication sur site ainsi que sur les flyers dédiés à la Plage. Les oriflammes de la marque seront présentes sur les demi-journées d'animation encadrées par les animateurs de Décathlon.

Par conséquent, je vous saurai gré, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 4 juin 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA



DECATHLON

Convention de Partenariat
Entre **la ville de Bordeaux** et **DECATHLON Bordeaux-Lac**

Entre les soussignés :

VILLE DE BORDEAUX

Hôtel de Ville

33 077 Bordeaux Cedex

Tél : 05.56.10.20.30

Représenté par son Maire,

Monsieur Alain JUPPE

Ci-après dénommée « la Ville »

Et :

DECATHLON Bordeaux-Lac

Boulevard Aliénor d'Aquitaine

33 000 Bordeaux

Tél : 05.57.19.39.39

Représenté par son Directeur

M. Alexis Moreno

Ci-après dénommé « Décathlon »

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet du partenariat

Dans le cadre de l'**opération Plage du lac 2018** qui se déroulera du 1 juin au 30 septembre 2018, boulevard Jacques Chaban Delmas, 33520 Bruges, **la Ville** et **Décathlon** sont convenus d'échanger entre eux des services dans les conditions définies ci-après.

ARTICLE 2 : Les engagements de la Ville

La Ville s'engage à apposer les logos **Décathlon** :

- **sur les flyers A5** de l'opération
- **sur les supports de communication** sur le site de la Plage du lac (poste de secours, totems)

ARTICLE 3 : Les apports de Décathlon

Décathlon s'engage à :

- **Proposer** 8 demi-journées d'animation (14h30 à 18h), 4 mercredis en juillet et 4 mercredi en août sur les thèmes suivant : sensibilisation sur les protections solaires, sensibilisation sur l'utilisation de matériel de flottaison, animations sportives de plage ou d'extérieur.
- **Fournir du matériel sportif** dont la liste est fournie en annexe 1

ARTICLE 4 : Durée de la convention

Le présent partenariat conclu entre **la Ville** et **Décathlon** s'applique sur la période du 1^{er} juillet au 31 août 2018.

ARTICLE 5 : Modifications

A la demande de l'une ou l'autre partie, des modifications pourront être apportées à la présente convention moyennant accord écrit entre les parties. Ces modifications seront considérées comme étant des modalités complémentaires de la présente convention et en feront partie intégrante.

ARTICLE 6 : Assurance

Les matériels publicitaires et promotionnels restent la propriété de l'entreprise **Décathlon** et sont donc assurés auprès de sa compagnie d'assurance. Il en est de même pour le personnel **Décathlon** qui intervient sur les animations.

ARTICLE 9 : Litiges

Les deux parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend éventuel qui pourrait résulter de la présente convention. En cas d'échec, les juridictions compétentes siégeant à Bordeaux seront seules compétentes.

ARTICLE 10 : Attribution et juridiction

L'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une de leurs obligations entraînera la résiliation de plein droit du contrat.

Fait à Bordeaux

Le

Pour DECATHLON

Pour la ville de Bordeaux

Alexis Moreno

En qualité de Directeur magasin (1)

Arielle Piazza

En qualité d'adjointe aux Sports (1)

(1) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »



ANNEXE 1 :

Code	Libellé	Prix V. TTC	Quantité	Montant
547862	ARTENGO FR 130.	5,00 €	10	50,00 €
1215717	SET JAV'BALL *	10,00 €	2	20,00 €
1464880	SLACK LINE SIMOND	30,00 €	1	30,00 €
1484058	SIFFLET PLASTIQUE FLUO	2,00 €	10	20,00 €
1656883	SLACK LINE 25M SIMOND	50,00 €	1	50,00 €
1813904	CHAPEAU UV PLAGE ADULTE GRIS	10,00 €	15	150,00 €
61075	JEU DE PALETS	60,00 €	1	60,00 €
466168	KIT SOFTARCHERY 2	40,00 €	3	120,00 €
591440	CLASSIC GOAL L	80,00 €	2	160,00 €
654212	ARTENGO TURNBALL GRIS / BLEU	30,00 €	2	60,00 €
746814	BÂCHE CLASSIC GOAL L	20,00 €	2	40,00 €
1848187	CREME SOLAIRE IP50+ 50ML	6,00 €	10	60,00 €
2018398	BA100 50N ROUGE	15,00 €	10	150,00 €
2023258	KAGE LIGHT ORANGE	17,00 €	2	34,00 €
2046994	PARUV WINDSTOP BLEU/VERT 16**	17,00 €	5	85,00 €
2138415	VORTEX NERF	20,00 €	4	80,00 €
2171077	RIO ILLUSION JAUNE	7,00 €	5	35,00 €
2131908	ARTENGO EASY SET 3 M	24,99 €	2	49,98 €
2415817	SET BV 100 WIZ NET COLO 1	10,00 €	2	20,00 €
2427941	DALLES DE SHOOT	10,00 €	2	20,00 €
2430526	SUNNY 500 VERT	8,00 €	5	40,00 €
2456538	SERVIETTE MF L RAYURES ASSOLUTO***	6,00 €	10	60,00 €
2452887	QUILLFIN .2018	17,00 €	1	17,00 €
585006	ARTENGO BT PLASTIC BALL ROUGE	0,90 €	5	4,50 €
2161509	BTR 100 SET	55,00 €	10	550,00 €

Taux TVA 20%

Montant HT **1637.91€**

Montant TVA 327.57€

Montant TTC **1965.48€**